

Index AI : PRE01/478/2013  
18 September 2013

## **Iran. Libération d'une défenseure des droits humains de renom**

Amnesty International se félicite de la libération de la défenseure des droits humains Nasrin Sotoudeh et d'au moins 11 militants politiques.

« Ces remises en liberté constituent une avancée mais elles doivent être suivies de la libération de tous les prisonniers d'opinion détenus uniquement pour avoir exercé leurs droits de manière pacifique », a déclaré Hassiba Hadj Sahraoui, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

Nasrin Sotoudeh a été condamnée en septembre 2010 à une peine de six ans d'emprisonnement pour « *propagande contre le régime* » et « *atteinte à la sûreté nationale* », en raison notamment de son appartenance au Centre de défense des droits humains (CDDH).

Amnesty International l'avait adoptée comme prisonnière d'opinion et menait campagne pour obtenir sa libération immédiate et inconditionnelle.

« Pour que cette libération ne soit pas simplement un geste symbolique, il faut désormais que les autorités iraniennes annulent la condamnation de Nasrin Sotoudeh et lève l'interdiction de voyager et d'exercer son métier de juriste dont elle fait l'objet, a déclaré Hassiba Hadj Sahraoui. Les autorités doivent mettre fin à leur pratique de harcèlement et d'incarcération de toute personne œuvrant pour la défense des droits humains. »

Les autorités iraniennes n'ont pas donné les raisons de cette remise en liberté ni précisé s'il s'agissait d'une libération inconditionnelle.

« La libération de Nasrin Sotoudeh et des autres personnes doit marquer un tournant dans la politique de l'Iran en matière de droits humains et dans la manière dont les autorités traitent les militants et les opposants pacifiques. Sinon, cette libération risque que d'être perçue comme une manœuvre de relations publiques avant l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU la semaine prochaine. »

Les conditions auxquelles Nasrin Sotoudeh a été soumise en détention sont caractéristiques du traitement réservé aux prisonniers politiques dans les prisons d'Iran. Elle n'a pas pu recevoir de visites régulières de son mari, Reza Khandan, et de ses deux jeunes enfants.

Son époux a été détenu une nuit pour avoir essayé de manière pacifique d'obtenir la remise en liberté de sa femme.

En 2012, les autorités ont également imposé une restriction illégale aux déplacements de sa fille. Nasrin Sotoudeh a alors entamé une grève de la faim qui a duré 49 jours, jusqu'à ce que les autorités lèvent l'interdiction qui pesait sur les déplacements de l'adolescente.

Nasrin Sotoudeh a remercié tous les membres d'Amnesty International qui ont milité en faveur de sa

libération. « J'ai été informée de ce que vous avait fait en ma faveur et je tiens à vous remercier vous et tous vos collègues pour votre action », a-t-elle déclaré.